

Conditions Générales de Vente

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent à l'achat de services sur le site internet certificats-non-gage.fr. Ces services sont décrits ci-après et sont destinés à être acquis par des clients non professionnels, désignés ci-après comme "le Client". Avant de passer commande sur le site certificats-non-gage.fr, il est de la responsabilité du Client de prendre connaissance des CGV. Celles-ci sont accessibles sur le site certificats-non-gage.fr et prévalent sur tout autre document, notamment

les informations et renseignements présents sur le site qui ne sont pas exhaustifs, fournis à titre indicatif et n'ont pas de valeur contractuelle. Ces informations et renseignements sont sujets à modification ou évolution sans préavis. En cochant la case prévue à cet effet, le Client déclare avoir pris connaissance des présentes CGV et les accepter sans réserve avant de passer commande des services. Les services offerts par la EURL ENVICAP sur le site Certificats-non-gage.fr sont exclusivement destinés à un usage privé. Ils ne sont en aucun cas liés à une mission de service public déléguée par une administration publique ou une collectivité territoriale à la EURL ENVICAP.

Le fournisseur de services :

Les services proposés par le site certificats-non-gage.fr sont assurés par la EURL ENVICAP, enregistrée sous le numéro Siren 944189810 et ayant son siège social au 200 rue de la Croix de Nivert 75015 Paris. Email : support@certificats-non-gage.fr

Objet :

EURL ENVICAP propose, moyennant paiement et à titre privé, un service consistant à effectuer les démarches administratives nécessaires pour obtenir, auprès des collectivités territoriales et des administrations concernées, la délivrance d'un certificat de non-gage, également appelé certificat de situation administrative, en se basant sur les informations fournies par le client lors de leur soumission via le site certificats-non-gage.fr. Cette offre ne comprend pas la vente ou la délivrance de documents administratifs (certificat de non-gage) que le client peut obtenir gratuitement (directement auprès de l'administration publique). Elle consiste uniquement à prendre en charge, au nom du client, les démarches nécessaires pour obtenir le certificat de non-gage. De plus, le client se voit offrir gratuitement un modèle de contrat de vente pour les véhicules d'occasion.

Service d'obtention du certificat de non-gage.

- Demande du certificat de non-gage auprès de l'administration publique.
- Notre équipe est disponible pour répondre à toutes les questions du client concernant la demande de ce service.

L'objectif de notre prestation est de transmettre le certificat de non-gage au client sous format numérique (par email). En passant commande, le client autorise notre entreprise à créer un compte en son nom et à partager toutes les informations fournies sur les plateformes de l'ANTS (<https://ants.gouv.fr/>) et HISTOVEC (<https://histovec.interieur.gouv.fr/histovec/home>), dans le but de réaliser les démarches convenues. Le client est seul responsable de la validité des informations transmises.

Notre prestation de vérification des informations se limite à une vérification de forme et ne constitue pas une vérification de la validité des informations personnelles auxquelles nous n'avons pas accès.

Obligations :

Notre obligation en tant que prestataire se limite à réaliser toutes les démarches nécessaires pour obtenir le certificat de non-gage. Nous ne sommes donc pas tenus à une obligation de résultat concernant la délivrance des certificats de non-gage demandés par les collectivités territoriales et

administrations compétentes, ni quant à l'exactitude de ces documents. En conséquence, notre responsabilité ne pourra être engagée à cet égard. Le client s'engage à remplir tous les champs obligatoires du formulaire de commande et à fournir des informations exactes et sincères sur sa situation. Le cas échéant, le client devra également fournir tous les documents qui pourront lui être demandés par notre entreprise.

Commande - Droit de rétractation :

Le contrat conclu à distance entre le client et notre entreprise est formé dès que la commande est passée par le client. La validation en ligne de la commande par le client matérialise son consentement et son acceptation des présentes conditions générales de vente. La commande est considérée comme définitive dès sa passation par le client sur notre site internet certificats-non-gage.fr. Lors de la commande, le client accepte, conformément aux dispositions de l'article L.221-18, qu'il dispose d'un délai légal de 14 jours pour exercer son droit de rétractation. La demande de rétractation doit être envoyée à l'adresse suivante : support@certificats-non-gage.fr.

Coût du service :

Le coût du service s'élève à 29,00 € toutes taxes comprises (dont 4,83 € de TVA), correspondant aux frais de dossier facturés au client. Ce tarif est fixe et non révisable.

Paiement :

Le paiement intégral s'effectue au moment de la commande, par carte bancaire, via le processeur de paiements Stripe. Il ne sera considéré comme définitif qu'après l'encaissement effectif des sommes par le Prestataire. Si le client demande une annulation du paiement à sa banque après que le dossier ait été traité par le Prestataire, le client s'engage à régler, dans les 30 jours, les frais bancaires résultant de cette demande d'annulation, majorés de la somme de 29,00 € toutes taxes comprises.

Délais :

Le Prestataire s'engage à traiter les commandes dans un délai de 24 heures ouvrées suivant la validation du paiement. Cette validation est matérialisée par la réception d'un courriel de confirmation de commande intitulé "Confirmation commande certificat de non-gage". Toutefois, ce délai est soumis à la condition que les données fournies par le client soient exactes et complètes. Les délais d'envoi des certificats de non-gage sont fournis à titre indicatif uniquement et dépendent des délais de traitement des administrations et des collectivités territoriales concernées, sur lesquels le Prestataire n'a aucune influence. Si des informations sont manquantes, erronées ou mal renseignées, le client en est informé par courrier électronique. En cas d'absence de réponse de la part du client, le Prestataire ne pourra être tenu responsable de l'inexécution des prestations.

Remboursement :

La commande est considérée comme définitive dès sa passation par le client sur le site internet Certificats-non-gage.fr. Lors de la commande, le client accepte, conformément aux dispositions de l'article L.221-18, qu'il dispose d'un délai légal de 14 jours pour demander un remboursement. La demande de remboursement doit être adressée à l'adresse suivante : support@certificats-non-gage.fr. Dans le cas où le dossier n'aurait pas été livré dans un délai maximal de 31 jours, pour des raisons indépendantes de la volonté du client, celui-ci peut demander un remboursement intégral des

prestations auprès du Service Après-Vente (ci-après, SAV), à l'adresse électronique suivante : support@certificats-non-gage.fr. La demande de remboursement doit être effectuée à partir de la même adresse électronique utilisée lors de la commande et doit indiquer le numéro du dossier. Si le client estime pouvoir bénéficier d'un remboursement malgré ces conditions, il peut contacter le Service Après-Vente à l'adresse suivante : support@certificats-non-gage.fr. Le courriel adressé au SAV doit être envoyé à partir de la même adresse électronique utilisée lors de la commande et doit comporter le numéro du dossier.

Propriété intellectuelle :

Le contenu du site internet certificats-non-gage.fr est la propriété exclusive du Prestataire. Toute reproduction, distribution, modification, adaptation, retransmission ou publication, même partielle, est strictement interdite sans l'accord exprès et écrit du Prestataire. Toute représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Droit applicable :

Les présentes Conditions Générales de Vente du site certificats-non-gage.fr et les prestations proposées sont régies par le droit français.

Publication d'un modèle de contrat de vente pour les véhicules d'occasion :

Nous offrons également à nos clients la mise à disposition gratuite d'un modèle de contrat de vente pour les véhicules d'occasion.

- **Le prestataire met à disposition des utilisateurs un modèle de contrat.**

Ce contrat comprend plusieurs clauses. Il incombe au client de compléter correctement le contrat lors de la vente de son véhicule. En aucun cas le prestataire ne peut être tenu responsable, dans quelque condition que ce soit, en cas de litige lié à la vente du véhicule pour lequel le contrat type a été vendu.

La société, ainsi que ses dirigeants, employés et partenaires non avocats, conformément à la réglementation en vigueur, notamment aux dispositions de la loi du 31 décembre 1971 modifiée :

- Ne sont pas un cabinet d'avocats et ne fournissent aucun conseil juridique.
- Ne sont pas des rédacteurs d'actes.
- N'exercent pas d'activité de consultation juridique, de rédaction d'actes sous seing privé ou de représentation.
- Ne garantissent en aucun cas le contenu des modèles de documents, leur conformité, ni l'exactitude des informations, et ne garantissent pas non plus que les modèles utilisés, y compris les documents modélisés, répondent aux besoins de l'utilisateur, étant donné qu'un questionnaire ne peut pas prendre en compte toutes les situations spécifiques.

- Ne garantissent en aucun cas l'efficacité juridique des informations et documents modélisés figurant sur le site. La société ne peut en aucun cas être tenue responsable des omissions, inexactitudes ou erreurs contenues dans ces informations, documents et documents modélisés, qui pourraient causer un préjudice direct et/ou indirect à un utilisateur.

L'utilisateur reconnaît que :

- Le modèle de contrat de vente mis à disposition sur le site est complété par l'utilisateur lui-même, sans l'intervention d'un avocat ou d'un professionnel compétent tiers, ni une quelconque consultation juridique.
- Le modèle de contrat de vente est complété par l'action de l'utilisateur lui-même et ne fait l'objet d'aucun travail de rédaction, révision ou modification de la part de la société, de ses partenaires professionnels ou de toute autre personne.
- Les documents mis à disposition sont des modèles à compléter et un modèle ne peut pas être adapté à chaque situation spécifique.
- Pour toute consultation juridique, il convient de consulter un avocat ou toute autre personne habilitée par la loi à fournir des services de conseil juridique.

Litiges :

Les parties s'efforceront de régler leurs différends à l'amiable. Le client peut adresser toute réclamation au prestataire à l'adresse e-mail suivante : support@certificats-non-gage.fr. En cas de litige lié à l'exécution des prestations, et Conformément aux articles L.616-1 et R.616-1 du code de la consommation, nous proposons un dispositif de médiation de la consommation. L'entité de médiation retenue est : CNPM MÉDIATION CONSOMMATION.

En cas de litige, vous pouvez déposer votre réclamation sur son site : <https://cnpmmediationconsommation.eu> ou par voie postale en écrivant à CNPM MÉDIATION CONSOMMATION - 27, avenue de la Libération - 42400 Saint-Chamond »

Données personnelles :

Le client est informé que la collecte de données personnelles est nécessaire pour la réalisation des prestations. Le traitement des données personnelles est effectué conformément aux conditions indiquées sur le site internet support@certificats-non-gage.fr (<https://certificats-non-gage.fr/RGPD>) et dans le respect du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, dit Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Service après-vente et réclamations :

Un service client est disponible par e-mail à l'adresse contact@certificats-nongage.fr. Toute demande de contact, remboursement ou réclamation de toute nature doit être envoyée par e-mail à l'adresse support@certificats-non-gage.fr.